



Acte certifié exécutoire

EXTRAIT DU REGISTRE

Réception par le préfet : 02/05/2011

Publication : 02/05/2011

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 Avril 2011

DOSSIER N° 6 :

TARIFS DE LA SAISON
CULTURELLE 2011-2012

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Avril 2011

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, M. ZIMMERMANN, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, Mlle MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. PASCAL, MME TRAORE, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDS, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME MANDARD (à M. ZIMMERMANN), MME LECLAIRE (à M. Dominique VINCENT), M. QUANCARD (à Mlle MACERON), M. VALLEIX (à M. BLADOU), M. FARGEON (à MME COSSECQ), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent :

Secrétaire : MME TRAORE

DOSSIER N° 6 : TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2011-2012

RAPPORTEUR : MME SALIN

Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner le projet de nouvelle tarification de la saison culturelle 2011 – 2012, à savoir :

1-CATEGORIES DE TARIFS A L'UNITE (en euros) : 3 catégories de spectacles :

	Tarif normal	Tarif réduit <i>3^{ème} âge, groupes de dix, comités d'entreprises</i>	Tarif spécial <i>scolaires, étudiants (moins de 25 ans), demandeurs d'emploi</i>
Spectacle A	30 €	22 €	12 €
Spectacle B	20 €	15 €	10 €
Spectacle C	10 €	8 €	5 €

Tarif enfant : pour les spectacles de catégorie A, 50 % du tarif spécial à partir du 2^{ème} enfant

Les usagers bénéficiant du tarif spécial acquièrent la qualité d'abonné dès l'achat simultané de trois spectacles.

2- PRIX : ABONNEMENT INDIVIDUEL – A L'UNITE

	Tarif spectacle A à l'unité	Tarif spectacle B à l'unité	Tarif spectacle C à l'unité
De 3 à 5 spectacles pris	25 €	15 €	8 €
De 6 à 9 spectacles pris	20 €	13 €	7 €
De 10 à 14 spectacles pris	17 €	11 €	6 €

Une carte nominative sera délivrée et donnera droit à des « tarifs réduits » pour chaque spectacle supplémentaire pris en cours de saison.

3-AUTRE TARIF – A L'UNITE (hors abonnement)

Tarif auditorium : Adulte : 8 €
Gratuit jusqu'à 18 ans

Tarif des mercredis des tout-petits : 2 € par enfant (avec 1 accompagnateur gratuit), 2 € par accompagnateur supplémentaire.

Jeunesses Musicales de France (encaissement de ce tarif par l'organisateur)

Tarif unique pour spectacle l'après-midi : 4 €

Dans le cadre de notre partenariat avec la ville d'Arcachon, les abonnés des deux communes pourront bénéficier dans chacune des deux villes, sur présentation de leur carte, de tarifs réduits sur les spectacles de la saison culturelle 2011 - 2012.

Dans le cadre de notre partenariat avec la ville de Bruges, les abonnés des deux communes pourront bénéficier dans chacune des deux villes, sur présentation de leur carte, de tarifs abonnés sur les spectacles de la saison culturelle 2011 - 2012.

Cette proposition est approuvée à la MAJORITE :

30 voix POUR

5 ABSTENTIONS (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, M. PASCAL, MME DESON, M. BARRIER)

Fait et délibéré le 26 Avril 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET